



Le conseil en matière de tabagisme lors d'une consultation médicale et dentaire vu par les fumeurs et ex-fumeurs (enquête 2010)

Résumé du rapport de recherche 2010

Monitoring tabac – Enquête suisse sur le tabagisme

Financé par le Fonds de prévention du tabagisme

Décembre 2010

Hans Krebs
Roger Keller
Theda Radtke
Rainer Hornung

À propos de l'enquête

Ce résumé présente la manière dont, en Suisse, les fumeurs¹ et ex-fumeurs de 14 à 65 ans perçoivent le conseil en matière de tabagisme qui leur a été dispensé par leur médecin, leur dentiste ou leur pharmacien.

Le module « Conseil en matière de tabagisme » a été introduit pour la première fois lors des 4^e et 5^e enquêtes (octobre 2001 à mars 2002). Il a ensuite été repris sous forme modifiée dans les 20^e/21^e, 28^e/29^e et 37^e/38^e enquêtes (respectivement octobre 2005 à avril 2006, octobre 2007 à mars 2008 et janvier à juillet 2010). Ces modifications sont liées à des compléments dans le questionnaire puisqu'à partir de 2005-2006, le conseil en consultation médicale et dentaire fait l'objet de questions distinctes.

Nous présentons ici les résultats de l'enquête 2010. Elle a été menée par téléphone sur un échantillon représentatif de la population suisse, constitué de 1 327 fumeurs et 290 ex-fumeurs (ayant arrêté de fumer au cours des 5 dernières années). La structure de l'enquête est décrite plus en détail en page 9.

Les principaux résultats 2010

- 84 % des fumeurs de 14 à 65 ans ont déjà parlé de leur tabagisme chez leur médecin (68 %) et/ou leur dentiste (31 %) ; ces dernières années, le sujet a été toujours plus évoqué dans les cabinets dentaires.
- Dans six cas sur dix, c'est le médecin ou un membre du cabinet dentaire qui a abordé le sujet. Deux fumeurs sur dix ont en outre choisi d'en parler eux-mêmes.
- Le médecin de famille est, de loin, l'interlocuteur le plus fréquent pour les questions de sevrage tabagique, aussi bien pour les hommes (85 %) que pour les femmes (67 %). 16 % de femmes interrogées déclarent que la question de leur tabagisme a été évoquée lors de leur dernière consultation gynécologique.
- 34 % de fumeurs déclarent que leur médecin leur a conseillé d'arrêter de fumer lors de leur dernier entretien sur la question. Dans 56 % des cas (19 % de l'ensemble des fumeurs interrogés), le médecin a assorti ce conseil d'une offre d'aide au sevrage - un substitut nicotinique le plus souvent.
- 12 % de fumeurs déclarent que leur dentiste ou un membre de son cabinet leur a conseillé d'arrêter de fumer la dernière fois qu'ils avaient parlé du tabagisme. Dans 24 % des cas (3 % de l'ensemble des fumeurs interrogés), des aides concrètes leur ont été proposées.
- 6 % de fumeurs déclarent avoir eu des conseils en pharmacie sur le sevrage tabagique.
- Sur le type de conseil tabagique que les fumeurs s'attendent à recevoir en cabinet médical ou dentaire, 60 % déclarent s'attendre à ce que la question de leur tabagisme soit soulevée par leur médecin et 37 % par leur dentiste ou son équipe (plusieurs réponses possibles). La plupart des fumeurs, qui souhaiteraient effectivement voir la question abordée, s'attendent en outre à se voir conseiller d'arrêter de fumer. Dans 55 % des cas, les fumeurs interrogés souhaitent recevoir en pharmacie des conseils sur le sevrage tabagique.

¹ L'appellation « fumeur » est utilisée dans le présent document comme terme désignant des personnes et s'appliquant de manière égale aux femmes et aux hommes (d'après le guide de formulation non sexiste publié par la Chancellerie fédérale qui indique : « Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes. »).

Qui aborde la question du tabagisme en consultation médicale ou dentaire

Dans l'enquête 2010, 84 % de fumeurs ont déclaré avoir été interrogés sur leur tabagisme en cabinet médical ou dentaire ou avoir abordé la question d'eux-mêmes en consultation. Ce qui représente 4 points de plus que lors de l'enquête 2005-2006. L'augmentation s'explique surtout par la thématisation croissante dont le tabagisme fait l'objet dans les cabinets dentaires.

Les contacts rapportés par les fumeurs ont été les suivants :

- 82 % d'entre eux ont été interrogés sur leur tabagisme par leur médecin et/ou leur dentiste ou son personnel, dont 20 % indiquent également avoir abordé le thème eux-mêmes ;
- 2 % ont eux-mêmes abordé la question de leur tabagisme, sans avoir été questionné sur leurs habitudes tabagiques ;
- 15 % n'avaient encore jamais parlé de leur tabagisme en consultation ;
- 1 % n'a pas répondu à la question.

68 % des fumeurs interrogés ont déclaré avoir parlé de leur tabagisme avec un *médecin* et 31 % avec un *dentiste* ou son équipe, parfois avec les deux (double réponse possible). Les mêmes proportions se retrouvent chez les ex-fumeurs. Notons que la question du tabac était plus fréquemment abordée en cabinet dentaire dans la classe d'âge des 25-44 ans que dans les classes d'âges plus élevées (fig. 1).

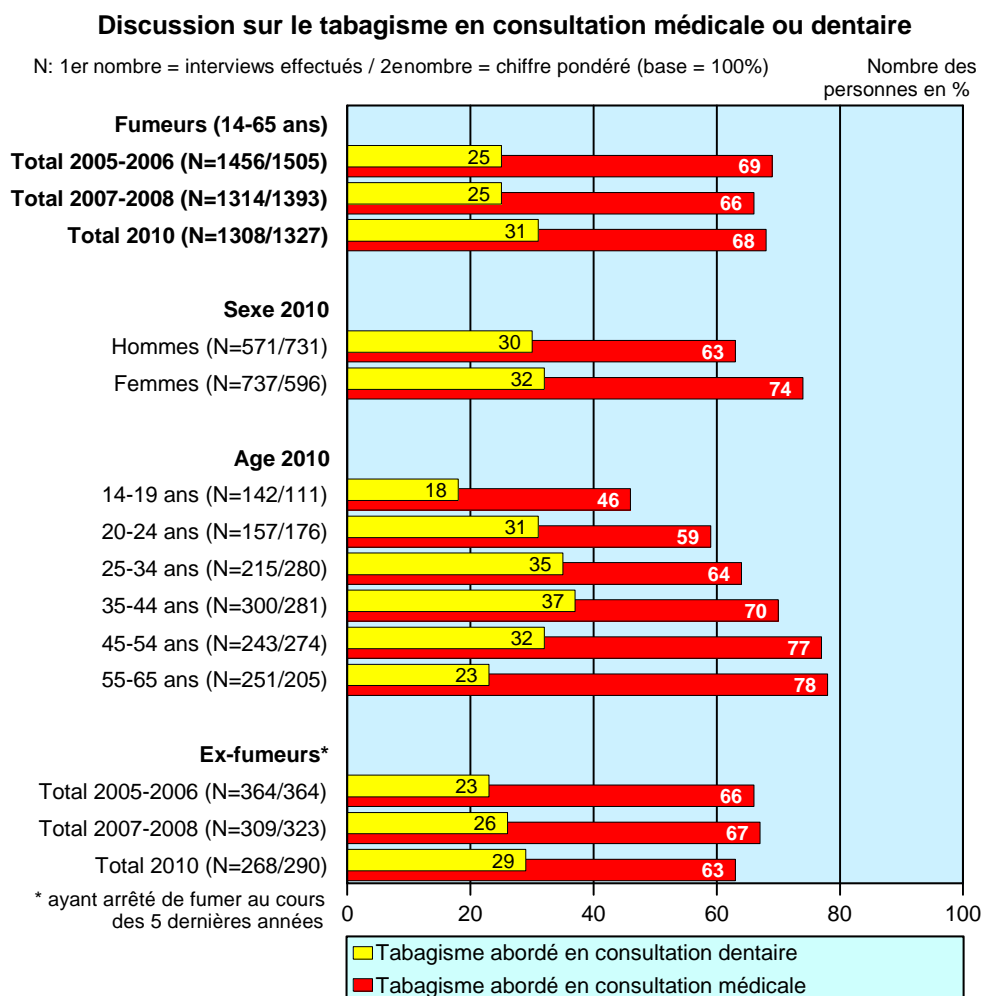


Figure 1: Le sujet du tabagisme abordé chez le médecin et le dentiste (2010)

Conseil en matière de tabagisme dans la pratique médicale

La perception des fumeurs concernant les conseils en matière de tabagisme qu'ils ont reçus dans un cabinet médical est résumée ci-dessous.

Médecin et cadre de discussion

Comme mentionné plus haut, 68 % de fumeurs ont rapporté avoir parlé de leur tabagisme avec leur médecin. Dans 76 % des cas, la discussion la *plus récente* s'était déroulée chez le médecin de famille, dans 18 % des cas chez un spécialiste et dans 3 % des cas en milieu hospitalier.

En matière de tabagisme, le médecin de famille est de loin l'interlocuteur privilégié des hommes (85 %) comme des femmes (67 %). Pour ces dernières, la discussion la plus récente sur le tabac s'était déroulée chez le gynécologue dans 16 % des cas (27 % chez les 20-34 ans).

La question du tabagisme a été le plus souvent abordée dans le cadre d'un bilan de santé (femmes 40 %, hommes 48 %) ou d'une consultation pour maladie (femmes 27 %, hommes 26 %). Le sujet a été abordé dans le cadre d'une grossesse pour 5 % des femmes interrogées.

Conseil du médecin en matière de sevrage

50 % des fumeurs ayant déjà parlé du tabagisme avec leur médecin déclarent que ce dernier leur a conseillé d'arrêter de fumer au cours de la *dernière* discussion sur ce thème (34 % de l'ensemble des fumeurs). Comme le montre la figure 2, cette valeur ne s'est guère modifiée ces dernières années.

Dans 46 % des cas, le conseil d'arrêter de fumer avait été donné moins d'un an avant l'enquête et dans 80 % des cas moins de trois ans auparavant.

Afin de mieux caractériser l'intervention du médecin, les fumeurs ont été interrogés sur le contenu de l'entretien. Lorsque le médecin leur a recommandé d'arrêter de fumer, dans 88 % des cas, il les a également interrogés sur leur consommation de tabac. Dans 77 % des cas, le médecin a évoqué les dangers liés au tabagisme et dans 72 % des cas, il a souligné les avantages que présentait le fait de ne plus fumer. La difficulté du sevrage a été évoquée dans 50 % des cas et la question de la motivation d'arrêter a été posée dans 55 % des cas.

Dans 56 % des cas, le médecin a proposé aux fumeurs une ou plusieurs aides au sevrage, quand bien même seuls 28 % d'entre eux voulaient arrêter de fumer à ce moment-là.

Aide médicale au sevrage tabagique

La figure 2 montre combien de fumeurs se sont vus conseiller par un médecin d'arrêter de fumer (barres jaunes) et combien ont en outre reçu de la part de celui-ci une offre de soutien et/ou des aides concrètes à la désaccoutumance (barres vertes). Les résultats, ventilés selon divers paramètres, sont exprimés en *pourcent de l'ensemble des fumeurs interrogés*.

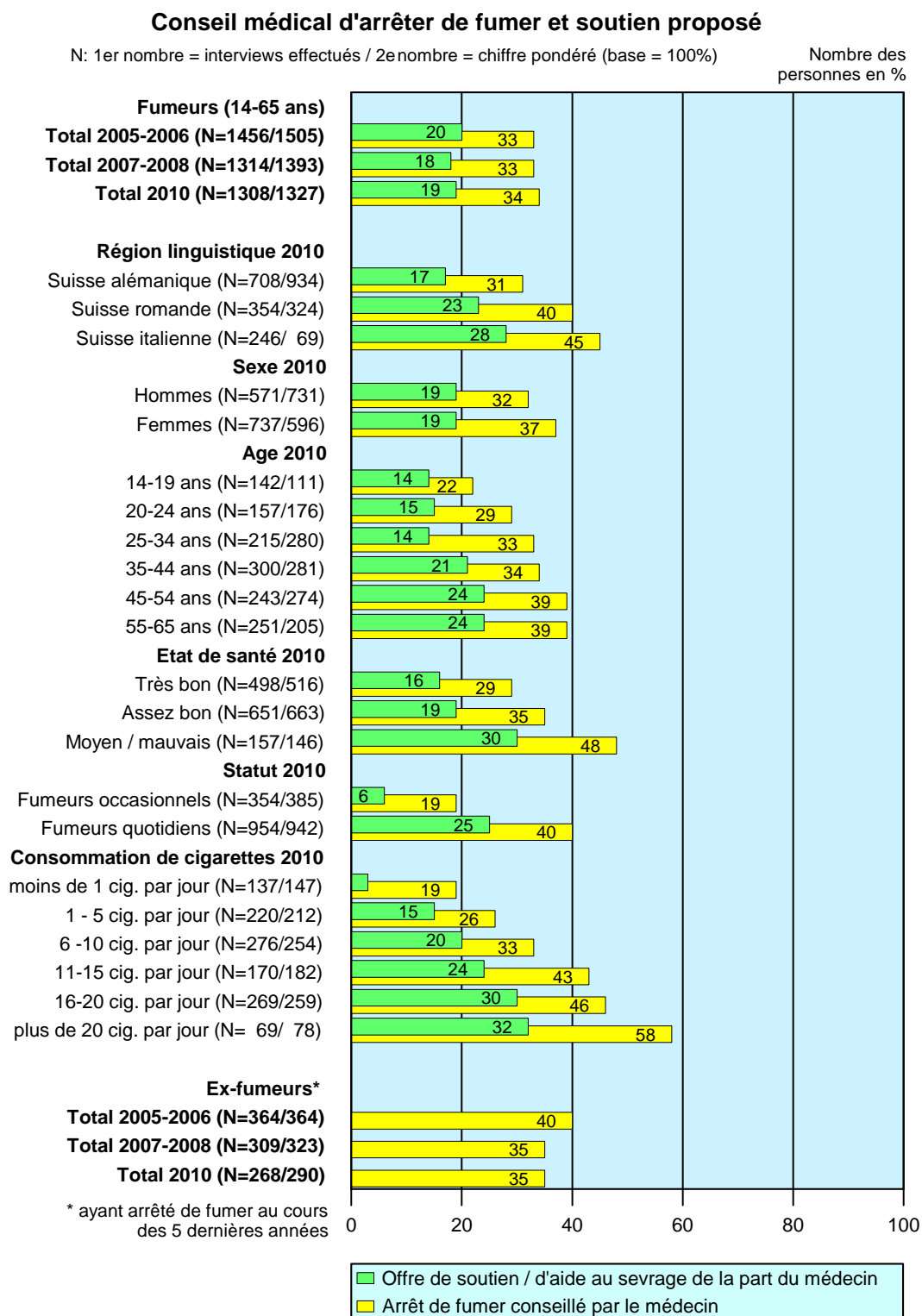


Figure 2 : Conseil du médecin pour arrêter de fumer et soutien proposé (2010) selon la région linguistique, le sexe, l'âge, l'état de santé, la fréquence et le degré de consommation de tabac.

34 % de fumeurs déclarent que lors de la dernière visite leur médecin les a conseillés d'arrêter de fumer en s'entretenant de leur tabagisme.² Dans 56 % des cas (19 % de l'ensemble des fumeurs interrogés), le médecin a assorti ce conseil d'une offre d'aide au sevrage.

Les médecins ont d'autant plus recommandé d'arrêter de fumer que la consommation de tabac était élevée et que l'état du patient était mauvais (fig. 2).

Dans ce contexte, les conseils ont principalement porté sur les *médicaments d'aide au sevrage* : substituts nicotiques (39 %), Zyban® (9 %) et Champix® (8 %)³. En seconde position viennent les brochures/livres (26 %). Ensuite, on trouve également l'aide personnalisée/téléphonique du médecin lui-même (12 %), l'acupuncture/acupressure (12 %), les programmes d'entraide (8 %) et les programmes d'aide au sevrage (7 %).

Les médecins ont recommandé, en moyenne, 2,5 aides différentes par personne. Les deux aides les plus fréquemment recommandées - substituts nicotiques et brochures/livres - ont également été les plus utilisées par les patients.

La moitié des fumeurs (46 %) auxquels le médecin avait conseillé l'arrêt tabagique et des aides concrètes pour y parvenir ont jugé ces conseils constructifs et constituant un soutien, même s'ils n'étaient pas (encore) parvenus à arrêter de fumer au moment de l'enquête.

Parmi les fumeurs prêts à arrêter de fumer et auxquels le médecin avait recommandé le sevrage, mais sans assortir cette recommandation de conseils d'aides concrètes, 10 % ont déclaré qu'ils auraient souhaité ce type de conseils.

Parmi les ex-fumeurs, 19 % ont déclaré que les conseils de leur médecin ont joué un rôle dans leur sevrage.

² 68 % de fumeurs avaient déjà parlé du tabagisme avec un médecin et 50 % d'entre eux (= un tiers de l'ensemble des fumeurs) s'étaient vus recommander l'arrêt du tabac par leur médecin lors du dernier entretien. Il est possible toutefois que cette recommandation ait déjà été faite lors d'une consultation précédente, si bien que le taux de patients auxquels le médecin a recommandé l'arrêt du tabac est probablement beaucoup plus élevé.

³ Champix® est commercialisé en Suisse depuis le printemps 2007.

Conseil en matière de tabagisme dans un cabinet dentaire

La perception des fumeurs concernant les conseils en matière de tabagisme qu'ils ont reçus dans un cabinet dentaire est résumée ci-dessous.

31% des fumeurs de 14 à 65 ans ont déjà parlé de leur tabagisme en cabinet dentaire ; ce pourcentage était de 25 % en 2007-2008 (fig. 2 en p. 5). Le dernier entretien sur la question s'est déroulé avec le dentiste dans 53 % des cas et avec l'hygiéniste dentaire dans 43 % des cas. Les 4 % restant n'ont pas donné de précision à ce sujet. Cet entretien s'est déroulé à l'occasion d'un détartrage (41 %), d'un contrôle (31 %) ou d'un traitement (22 %).

Conseil et soutien tabagique en cabinet dentaire

Parmi les fumeurs qui ont déjà parlé du tabagisme en cabinet dentaire, 38 % (soit 12 % de l'ensemble des fumeurs interrogés) déclarent avoir reçu le conseil d'arrêter de fumer lors du dernier entretien sur la question. Dans 55 % des cas, ce conseil avait été reçu moins d'un an avant l'enquête. Dans un quart des cas, il a été assorti d'une offre de soutien consistant en une ou plusieurs aides concrètes au sevrage.

Conseil en matière de tabagisme en pharmacie

6 % des fumeurs interrogés ont eu déjà une fois des conseils en désaccoutumance en pharmacie ; les demandes de conseil ont été les plus importantes en Suisse romande.

Parmi les ex-fumeurs dont le sevrage remonte à moins de cinq ans, 4 % avaient demandé conseil en pharmacie.

Deux tiers des fumeurs qui avaient demandé conseil en pharmacie se sont déclarés « très satisfaits » ou « plutôt satisfaits » des conseils reçus.

Conseil en matière de tabagisme attendu par les fumeurs chez le médecin, le dentiste et le pharmacien

60 % des fumeurs de 14 à 65 ans s'attendent à ce que le *médecin* leur parle de leur tabagisme ; 51 % (c.à.d. 85 % des 60 % mentionnés) s'attendent en outre à ce que le médecin leur recommande d'arrêter de fumer (fig. 3).

Proportion de fumeurs qui s'attendent à ce que leur médecin aborde la question de leur tabagisme et leur recommande d'arrêter de fumer (2010)

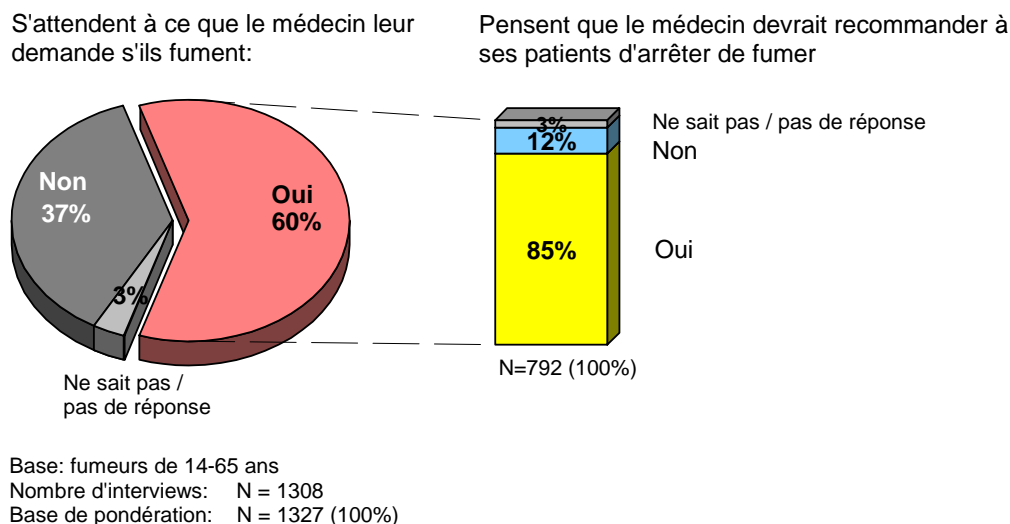


Figure 3 : Conseil tabagique du médecin auquel s'attendent les fumeurs (2010)

Parmi les fumeurs interrogés, 37 % s'attendent à ce que le *personnel du cabinet dentaire* aborde la question de leur tabagisme ; 28 % (c.à.d. 75 % des 37 % mentionnés) s'attendent par ailleurs à se voir conseiller d'arrêter de fumer.

Enfin 55 % de fumeurs s'attendent à recevoir un conseil *en pharmacie*.

En conclusion : une moitié de fumeurs s'attendent à ce que leur médecin leur recommande d'arrêter de fumer et les conseille à ce sujet. Plus d'un quart des fumeurs s'attendent à cela de la part du dentiste ou de son équipe. Une majorité de fumeurs souhaite en outre recevoir un conseil en matière de tabagisme en pharmacie. Ces attentes sont exprimées par une proportion nettement plus grande de fumeurs romands et tessinois que de fumeurs alémaniques.

Source :

Krebs, H., Keller, R., Radtke, T. & Hornung, R. (2010). *Raucherberatung in der ärztlichen und zahnmedizinischen Praxis aus Sicht der Rauchenden und ehemals Rauchenden (Befragung 2010)*. Tabakmonitoring – Schweizerische Umfrage zum Tabakkonsum. Finanziert durch den Tabakpräventionsfonds. Zürich: Psychologisches Institut der Universität Zürich, Sozial- und Gesundheitspsychologie.

L'enquête suisse sur le tabagisme (monitoring tabac)

Le monitoring tabac est réalisé depuis 2001 par une équipe de l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich (Pr Rainer Hornung, Roger Keller et Theda Radtke) et Kommunikation und Publikumsforschung, Zurich (Hans Krebs). Les données sont collectées par le LINK Institut für Markt- und Sozialforschung. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a mandaté le développement et l'implémentation du monitoring tabac. Le Fonds de prévention du tabagisme assure son financement.

Le monitoring tabac suit en continu la consommation de tabac des 14-65 ans en Suisse. Depuis janvier 2001, ce monitoring se base sur 2'500 interviews téléphoniques trimestriels. C'est donc un ensemble de données portant sur plus de 10'000 personnes interrogées qui est analysé chaque année.

Le questionnaire du monitoring se compose d'un module de base que viennent compléter plusieurs autres modules. Le module de base assure la collecte trimestrielle des principales données de consommation du tabac. Les modules complémentaires portent sur des sujets plus précis (le conseil tabagique du médecin, le tabagisme des jeunes, etc.) et peuvent être introduits dans plusieurs campagnes d'enquêtes.

L'échantillonnage est réalisé par double randomisation. Le questionnaire existe en français, allemand et italien ; il est intégralement standardisé et rempli par téléphone. Un oversampling (surreprésentation d'une population au sein de l'échantillon) est réalisé chez les hommes de 14-24 ans et les femmes de 14-44 ans, cela afin de garantir un nombre suffisant d'adolescents et de jeunes adultes d'une part, de femmes enceintes et de mères d'enfants en bas âge d'autre part. La Suisse romande et le Tessin sont également surreprésentés pour assurer un échantillon de taille suffisante dans toutes les régions linguistiques. Les 2'500 interviews trimestriels se répartissent donc en moyenne comme suit : 1'426 en Suisse alémanique, 711 en Suisse romande et 363 au Tessin.

Enfin les données sont pondérées, ce qui permet de corriger par le calcul les disparités de l'échantillon et de restituer dans leurs proportions exactes les différents sous-groupes de la population suisse.

Un complément d'informations est disponible sur www.tabakmonitoring.ch.